

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	16 septembre 2019	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	16 septembre 2019	En exercice : 50 Présents : 41 Votants : 50

Séance du 23 septembre 2019

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi vingt-trois septembre deux mille dix-neuf à dix-neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, Mme Catherine DECUYPER, M. Yannick VILLAIN (arrivé à 19 h 30), Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET (arrivé à 14 h 45), Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre BARRET, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAIN, Mme Frédérique COLAS, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRE, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Hassan LARIBIA, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoît HERR, Mme Ludvine DUFOUR, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Daniel EMERY (a quitté la séance à 20 h 07), M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN.

ETAIENT ABSENTS :

M. Patrick LEMAISTRE, pouvoir à Mme Catherine DECUYPER,
M. Claude PERREAU, pouvoir à M. Patrice CHASSERY,
M. Mohammed BELKAID, pouvoir à M. Bernard MORAIN
Mme Corinne BALLANTIER, pouvoir à M. Thierry LEAU,
Mme Laure FARO, pouvoir à M. Bernard DUGOURGEOT,
M. Jean PARMENTIER, pouvoir à M. Hassan LARIBIA,
Mme Monique MERCIER, pouvoir à M. Gilles-Maxime POIBLANC,
M. Lionel BOUTIN, suppléé par M. Daniel EMERY (parti à 20h07),
M. Yannick VILLAIN, pouvoir à Mme Marie-Hélène GOUEDARD (de 19 h 00 à 19 h 30)
M. Serge BLOUET, pouvoir à Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU (de 19 h 00 à 19 h 45)

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Instauration d'une carte d'entrées annuelle à la piscine intercommunale du Jovinien
(abonnement annuel)

Envoyé en préfecture le 04/10/2019

Reçu en préfecture le 04/10/2019

Affiché le

4 OCT. 2019 SLO

ID : 089-248900938-20191004-ADM_2019_66-DE

Objet : Instauration d'une carte d'entrées annuelle à la piscine intercommunale du Jovinien (abonnement annuel)

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération en date du 20 juin 2017, n° FIN/2017/42, relative à la mise à jour des tarifs donnant accès à la piscine intercommunale du Jovinien,

Considérant qu'un certain nombre de nageurs fréquentent la piscine très régulièrement et plusieurs fois par semaine,

Considérant l'intérêt de fidéliser les administrés qui fréquentent cette structure sportive,

Considérant le prix forfaitaire de cette carte d'entrées annuelle et par personne au prix de 258,00 €, donnant accès à l'entrée de la piscine uniquement, sans les activités,

Considérant que ce tarif sera ajouté sur le tableau récapitulatif des prix, annexé,

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires en date du 12 septembre 2019,

Vu l'exposé du Président,

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'instauration de cette carte d'entrées annuelle et par personne au prix de 258,00 €,

- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.



Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET

Envoyé en préfecture le 04/10/2019

Reçu en préfecture le 04/10/2019

Affiché le 04 OCT. 2019

ID : 089-248900938-20191004-ADM_2019_66-DE